

# Des têtes de cochon près de mosquées... et alors, Retailleau ? En quoi serait-ce abject ?

écrit par Christine Tasin | 10 septembre 2025





*L'une des têtes découvertes mardi matin. Celle-ci est emballée, accompagnée d'une carte volontairement provocatrice et d'un mot mal orthographié. DR*



**Bruno Retailleau**   
@BrunoRetailleau · [Suivre](#)



Tout mon soutien aux responsables et aux fidèles des mosquées touchées par ces provocations insupportables.

S'en prendre à des lieux de culte est d'une lâcheté insondable.



**Laurent Nuñez**  @NunezLaurent

Ce matin tôt, des têtes de cochon ont été découvertes sur la voie publique devant l'entrée de plusieurs mosquées de l'agglomération. Une enquête a immédiatement été ouverte. Tout est mis en œuvre pour retrouver les auteurs de ces actes abjects.



*Que des hommes sur l'illustration ci-contre... Si j'étais musulmane, contrainte de prier chez moi ou dans un recoin à l'étage, loin des hommes à la mosquée, je mettrais un malin plaisir à choquer ces messieurs séparatistes et misogynes en les embêtant à coups de têtes de cochon déposées à l'entrée de leurs chères mosquées, qu'ils se réservent. De là à accepter que « super Retailleau », celui qui veut apparaître comme un bon et vrai laïque, fasse une conférence de presse, envoie les meilleurs limiers de la police pour traquer le ~~rigolo~~ criminel qui a osé, c'est ridicule, c'est un scandale, c'est un deux poids deux mesures qui montre bien que Retailleau est lui aussi un dhimmi et qu'il n'y a rien à en attendre.*

### **Christine Tassin**

**J'ai sans doute une mauvaise mémoire mais je ne me souviens pas d'avoir vu et entendu autant de conférences de presse, de dénonciations indignées quand on a retrouvé le corps de la petite Lola dans une valise...**

**C'est quoi, le problème ? 9 cochons décapités ?** Mais peut-être que ce sont juste des têtes de cochon récupérées dans des abattoirs ? Dans ce cas, cela ne change rien pour les pauvres bêtes, vouées de toutes manières à devenir des saucissons. C'est pas très propre sur le trottoir, certes, mais il n'y a pas mort d'homme !

**C'est quoi le problème ? Que ces cochons aient été**

**retrouvés devant des mosquées ?** Et alors ? Les musulmans n'aiment pas le cochon, on leur signale ainsi que leurs goûts et choix ne sont pas une tradition française. Et alors ? C'est une façon de communiquer et de dire que nombre de Français en ont assez de la partie visible de l'islam, le voile, les femmes couvertes comme en hiver en plein été, les attaques et autres décapitations au nom de l'islam, le halal, le séparatisme, même à la cantine... En quoi serait-ce un crime de communiquer par un moyen bien gentillet que les Français ne veulent pas d'islam et ont peur de sa progression ? Elle est où la liberté d'expression ?

*Lors d'un point presse organisé dans le courant de la matinée et portant sur la journée de blocage du 10 septembre, le préfet de police de Paris a annoncé qu'une enquête avait «immédiatement été ouverte». La brigade criminelle de la préfecture de police de Paris a été saisie des investigations pour «provocation à la haine aggravée par la discrimination en raison de l'appartenance à une race ou religion». Le parquet de Nanterre s'est dessaisi au profit du parquet de Paris.*

**Discrimination ? Elle est où la discrimination ?** Je veux bien que le sol devant les mosquées ait été sali, il y a sans doute des traces de sang, pas ragoûtantes, certes, mais je ne vois aucune discrimination là-dedans, sauf à traîner au tribunal pour discrimination ceux qui, chaque jour cassent nos statues dans les églises, brûlent les dites statues, urinent et défèquent partout... A ma connaissance cela n'a jamais existé mais il nous appartient de vérifier auprès de nos avocats... Si ce que je pense est vrai, alors il y a 2 poids et 2 mesures...

**Provocation à la haine ? En quoi une tête de cochon aurait-elle le pouvoir de provoquer à la haine ?** De provoquer qui à la haine de qui ? De provoquer les musulmans à la haine du cochon ? Mais c'est déjà fait, et depuis 1400 ans ! De provoquer les Français à la

haine des musulmans ? En quoi voir une tête de cochon pourrait-elle provoquer à la haine ? Je suppose que les éventuels passants qui ont vu cela ont rigolé, je ne vois pas comment la vue d'une tête pourrait inspirer la haine. Je ne vois que le rire et/ou le dégoût. Je ne connais pas d'exemples d'êtres humains, en France, qui se jetteraient avec un couteau sur un musulman pour le décapiter après avoir rencontré une tête de cochon dans une charcuterie ou une tête de cochon en porcelaine devant une charcuterie..

**Invitation à déguster cet animal gaulois qui fait partie de notre patrimoine gastronomique, avec l'invitation « bon appétit » ? Pourquoi pas, même si c'est ironique c'est plutôt gentil, non ?**

**Admettons que ce soit un message envoyé à des musulmans, voire aux musulmans : vous n'aimez pas le cochon, animal emblématique de la France, vous discriminez les femmes avec le voile, entre autres, nombre d'entre vous font du prosélytisme pour que hommes et femmes soient séparés, pour que musulmans et non musulmans soient séparés, et même certains pour pousser les mécréants à se convertir ou à devenir des dhimmis ; tout cela fait partie de ce que vous appelez le halal... On peut comprendre, non? Que de courageux pacifiques aient trouvé ce moyen bien innocent de dire aux musulmans qu'il est urgent qu'ils renoncent à ce boycott insultant de notre animal fétiche, ou bien qu'il pratiquent leur religion chez eux, ou encore qu'ils repartent en pays musulmans ou qu'ils deviennent apostats... **serait-ce grave ?** Bien sûr la loi française interdit tout cela, on se demande pourquoi, quand il est question d'islam, la loi nous interdit de dire ce qu'on pense.. C'est dictatorial non ? Pourtant, je l'ai déjà dit et écrit moult fois je considère que l'islam est une saloperie et les innombrables victimes de l'islam, en France, me donnent**

raison. Pourquoi ne pourrait-on pas dire ce qu'on pense d'une religion archaïque, discriminatoire ô combien et violente au pays de Voltaire ???

**Christine Tasin**